

Frédéric Fève
Naturaliste indépendant

41 rue Charles de Gaulle
54 770 LAITRE-SOUS-AMANCE

Tél./Fax : 03 83 45 48 07
Mobile : 06 83 01 97 70
E-mail : FEVEF@wanadoo.fr

www.fredericfeve.com



EXPERTISE CHIROPTERES

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN
QUARTIER DU CHAMP DU PIN A EPINAL (88)**

RAPPORT D'EXPERTISE



Août 2020

SOMMAIRE

1- Préambule et objectifs de la mission	P2
2- Travaux effectués et méthodes	P2
2.1- Recherche des gîtes des Chiroptères	P2
2.2- Sortie crépusculaire	P3
3- Résultats des recherches	P5
3.1- Recherches des gîtes des Chiroptères	P5
3.2- Observation crépusculaire	P8
4- Enjeux, sensibilités, impacts	P9
5- Propositions	P9
6- Conclusion	P10
BIBLIOGRAPHIE	P11



EXPERTISE CHIROPTERES

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER DU CHAMP DU PIN A EPINAL (88)

1- Préambule et objectifs de la mission

« Epinal Habitat Agglomération » (bailleur social de l'agglomération d'Epinal) souhaite procéder à la rénovation lourde de 17 bâtiments de type immeubles (ravalement de façades, remplacement des toitures, destruction pour certains). Ces bâtiments sont localisés rues Bitola, Passeur, Jacquard et Route de Remiremont, quartier du Champ du Pin à Epinal (88).

L'organisme a été prévenu par les associations de protection de la nature (LOANA, CPEPESC Lorraine) de la présence possible d'espèces protégées dans ces bâtiments (notamment Chiroptères, Oiseaux).

Il a donc engagé la réalisation d'études faunistiques visant à connaître l'occupation des bâtiments par la faune sauvage et l'impact de ce projet de « rénovation » sur les espèces présentes. J'ai été chargé de la recherche Chiroptères.

Le présent rapport mentionne les résultats de ces recherches et précise les enjeux et la marche à suivre pour la poursuite des études et des démarches administratives.

2- Travaux effectués et méthodes

2-1 Recherches des gîtes des Chiroptères

Deux « bâtiments témoins » ont été visités le 26 juin 2020 (les 2 bâtiments soumis à destruction prochainement rue Bitola). Il faut noter que les 17 bâtiments sont tous de conception identique (seul le nombre d'étage diffère). Ces deux bâtiments ne

sont plus habités actuellement, à contrario des 15 autres. Cette visite a été faite en compagnie de Monsieur JEANROY, Direction du Développement et du Patrimoine, par beau temps (vent faible, T = 25°C à 10h). Seules les parties potentiellement intéressantes ont été visitées (sous-sols, combles, façades). En raison de l'absence d'intérêt de ces bâtiments pour les Chiroptères (pas de coffres de volets, sous-sols non enterrés et non favorables à l'hibernation/transit, toiture béton et « fibrociment »), et des difficultés de prospection (combles bas remplis de laine de verre), les 15 autres bâtiments ont uniquement été visités de l'extérieur (façades), en plus d'une sortie d'observation crépusculaire pour certains.



2-2 Sortie crépusculaire

Une observation crépusculaire en sortie de gîte (avec détecteurs d'ultrasons) a été réalisée le 27 juin 2020 à trois observateurs. Les observateurs se sont déployés rue Bitola un peu avant le coucher du soleil (à partir de 21h15) et ont observés jusqu'à la nuit noire (23h00). Les conditions météorologiques ont été propices à cette sortie (beau temps, vent faible, T = 21°C à 22h39). Les emplacements des observateurs sont notés en mauve sur la Figure 1 ci-après ainsi que leurs déplacements (méthode allers/retours assez rapides autour des bâtiments afin de pouvoir visualiser un maximum de façades). Cinq bâtiments ont ainsi pu être surveillés (croix vertes Figure 1). Les deux bâtiments à démolir sont en rouge sur la Figure 1. Cette sortie avait pour but de confirmer l'absence d'intérêt de ces bâtiments pour les Chiroptères.

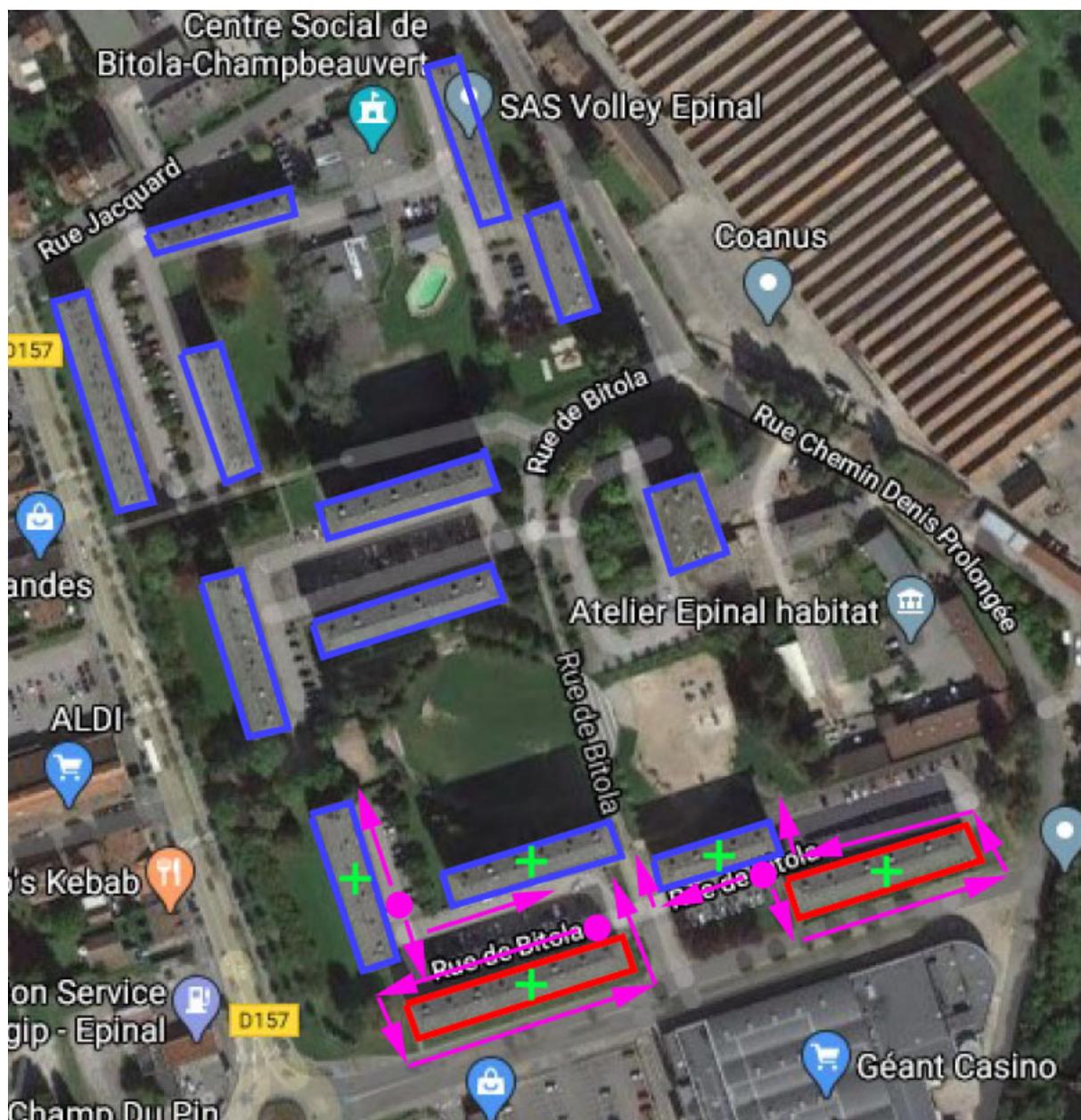


Figure 1 : *Observateurs, déplacements et immeubles surveillés lors de la sortie crépusculaire du 27-06-20*

3- Résultats des recherches

Conditions d'étude : les prospections ont été effectuées dans de bonnes conditions lors de conditions climatiques favorables :

- Visite des bâtiments le 26-06-20 ; beau temps, vent faible, T = 25°C à 10h,
- Observation crépusculaire le 27-06-20 ; beau temps, vent faible, T = 21°C à 22h39.

3.1- Recherches des gîtes des Chiroptères

Parties basses :

Les parties basses des immeubles sont constituées de caves en béton/agglos, très sèches, non enterrées, avec dalles plafonds isolées, fermées assez hermétiquement. Elles ne sont pas favorables aux Chiroptères (aucun indice de présence n'y a été décelé).



Parties hautes :

Les combles sont bas avec toiture en « fibrociment » et murs en béton. Les dalles béton sont isolées de laine de verre. Ils ne sont pas favorables aux Chiroptères (absence de possibilités de gîtes, absence d'interstices...). Aucun indice de présence n'a été trouvé dans les deux combles visités (bâtiments soumis à destruction).



Les logements :

Il s'agit d'appartements habités par des locataires (sauf pour les deux bâtiments soumis à destruction). Ces pièces d'habitation ne sont pas favorables aux Chiroptères. Il n'y a pas de possibilités d'entrée dans ces appartements pour les chauves-souris lorsque les fenêtres sont fermées et il n'y a pas de coffres de volets roulants s'ouvrant sur l'extérieur.

Les façades :

Celles-ci ne comportent pas d'interstices, ni de coffres de volets s'ouvrant sur l'extérieur. Il n'y a donc pas de possibilité de gîte pour les Chiroptères. Toutes les façades ont été inspectées de l'extérieur et aucun indice de présence n'a été détecté (salissures, guano sur crépis...).



Les seuls endroits potentiellement favorables aux chauves-souris sont représentés par des joints entre plaques béton ou des drains présents en sous toitures (photo suivante). Toutefois, après vérification, il s'avère que ces interstices sont traversants (ils donnent dans le comble) donc peu favorables puisque ouverts aux deux extrémités. L'objet de la sortie crépusculaire (paragraphe suivant) a été de confirmer l'absence de Chiroptères en leur sein.



3.2- Observation crépusculaire

Une soirée d'observation crépusculaire a été réalisée le 27 juin 2020. La méthodologie employée et les conditions climatiques sont mentionnées précédemment (§ 2.2).

Le comptage a démarré très tôt pour ne pas manquer la sortie des chauves-souris qui quittent souvent leurs gîtes tôt en soirée. Les observateurs étaient sur place à partir de 21h15, c'est-à-dire avant le coucher du soleil.

Aucune chauve-souris n'a été vue autour de ces bâtiments. En revanche, il a été constaté que certains disjointements servent de passages à des Martinets noirs *Apus apus*, espèce d'oiseau protégée.

Cette séance d'observation a confirmé l'absence de chauves-souris dans les immeubles surveillés. L'observation est partielle (5 immeubles sur 17 comprenant les 2 soumis à destruction) mais tous les immeubles étant de conception identique et les combles n'étant pas favorables, il est très peu probable qu'il y ait des chauves-souris dans les immeubles non surveillés. D'autres séances pourront être effectuées avant rénovation si nécessaire.

A noter un contact avec une Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* lors de cette sortie mais hors bâtiment : 1 individu en chasse le long de l'alignement d'arbres Rue David et Maigret, au Sud de la Rue Bitola.



Pipistrelle commune Photo Fève Droits Réservés

Tableau 1 : statut de protection des espèces rencontrées en juin 2020

Nom français	Nom latin	Protection France	Directive Habitats	Convention Bonn	Convention Berne	UICN Monde	UICN Europe	UICN France
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Esp, biot	An. IV	An. II	An. III	LC	LC	NT

Légende

Protection réglementaire en France

Biot : Protection du biotope

Esp, biot : Protection de l'espèce et de son biotope (reproduction, repos)

Conventions internationales et Directives européennes

Convention de Berne : Annexe II. Espèce strictement protégée. Annexe III. Espèce de faune protégée dont l'exploitation est réglementée.

Convention de Bonn : Annexe II. Espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe II. Espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Annexe 4. Espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Catégories UICN pour les listes rouges

EX : Espèce éteinte au niveau mondial, RE : Espèce disparue de métropole, CR : En danger critique d'extinction, EN : En danger, VU : Vulnérable, NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises), LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible), DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes), NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente), NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Textes légaux et sources bibliographiques

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 10 mai 2007

Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. 12pp + 4 ann.

Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. 57p.

UICN., 2001. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste Rouge : Version 3.1*. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 32 pp.

UICN., 2003. *Lignes Directrices pour l'Application, au Niveau Régional, des Critères de l'UICN pour la Liste Rouge*.

Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 26 pp.

UICN, 2010. *The UICN Red List of Threatened Species. Version 2010.3*. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France. 12p.

UICN 2016

4- Enjeux, sensibilités, impacts

Les enjeux/sensibilités/impacts sont très faibles puisqu'aucune chauves-souris ni indice de présence n'a été observé lors des prospections.

Les immeubles sont très peu favorables aux Chiroptères (voir § précédents).

5- Propositions

Pour principe de précaution (et en raison de la présence d'oiseaux protégés), il serait souhaitable de réaliser ces travaux en hiver (novembre à mars), au moins pour la rénovation des toitures.

Par ailleurs, il est possible d'installer des gîtes à Chiroptères intégrés dans les murs (ou isolations) ou suspendus contre les façades ensoleillées. Ces gîtes artificiels sont proposés par la société Schwegler ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)), en pages 41 à 45 du catalogue.

6- Conclusion

Les visites effectuées en juin 2020 au sein des immeubles du quartier du « Champ du Pin » à Epinal, soumis à destruction ou rénovation, ont montré que :

- les sous-sols, fermés, non enterrés... ne sont pas favorables à l'hibernation ou au transit des chauves-souris,
- les combles (béton, laine de verre, toiture « fibrociment ») ne sont guère favorables à la reproduction des chauves-souris,
- aucun individu, ni indice de présence, n'a été observé lors des recherches (visite de 2 immeubles, sortie crépusculaire autour de 5 immeubles).

La prospection a été partielle (§ 2, Figure 1) mais tous les immeubles étant de conception identique et très peu favorables, il est très peu probable qu'il y ait des chauves-souris dans les immeubles non surveillés.

D'autres séances d'observation pourront être effectuées avant rénovation si nécessaire.

Les enjeux et impacts sont présentés en paragraphe 4.

Des propositions en faveur des chauves-souris ont été faites en paragraphe 5.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ARTHUR L. & LEMAIRE M., *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*, Editions Biotope 2015

CPEPESC Lorraine, *Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine*, Ciconia Vol.33 (N.Sp.) 2009

DIETZ & al., *L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord*, Delachaux et Niestlé éd. Française 2009

MARCHESI P. & al., *Mammifères identification*, FAUNA HELVETICA, 2008

FEVE F., *Mammifères sauvages de Lorraine*, Editions Serpenoise 2006

ARTHUR L. & LEMAIRE M., *les Chauves-souris Maîtresses de la nuit*, Delachaux et Niestlé 1999

MACDONALD D. & BARRETT P., *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*, Delachaux et Niestlé 1995

GEML, *Atlas des Mammifères sauvages de Lorraine*, Editions de l'Est 1993